Municipalité de Saint-Adelphe

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le plan triennal d'immobilisation représente les sommes des projets que votre conseil municipal désire investir au cours des trois prochaines années. Il est à noter qu'entre 50 à 75% des montants ci-dessous, proviendront de subventions provinciales et/ou fédérales. Ce document représente une planification qui est appelée à être révisée annuellement. (2024-2025-2026).

Projet	2024	2025	2026	Financement
Réparation asphalte sur divers secteurs	100 000$	125 000$	125 000$	Fonds administration
***Réfection ou remplacement de ponceaux suite aux inondations	700 000$			Subvention Règlement d'emprunt Programme d'aide aux sinistrés
***Asphaltage et drainage en partie des rues : Antonio Magnan, Baillargeon et Industrielle	900 000$			TECQ Règlement d'emprunt
Les projets suivants proviennent du plan d'intervention en infrastructures routières locales				
***Maintenance et/ou remplacement de ponceaux rang Price		95 740$	136 800$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Asphaltage et ponceaux rang Sud-Est		41 580$		Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Asphaltage rue du Moulin - rang St-Joseph		101 640$	3 207 871$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Ponceaux rang St-Émile et Lac Pierre-Paul			150 300$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Maintenance ponceau rang St-Pie		17 640$		Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Maintenance de ponceaux et asphalte rue Principale		17 626$		Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Marquage, glissières, signalisation et éclairage différents rangs		91 025$	91 025$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
Total	**1 700 000$**	**490 251$**	**3 710 996$**	

*** **Prendre note que tous les projets accompagnés d'un astérisque (***) sont conditionnels à l'octroi d'une subvention provinciale et/ou fédérale pour être réalisés.**